

Hannah Farnham SAWYER LEE, *Mémoires de Pierre Toussaint, né esclave à Saint-Domingue (Haïti)*. Trad. de l'anglais. Introduction, notes et annexes du P. Maurice Elder Hyppolite. Pétion-Ville, Bureau de Promotion de la cause de Pierre Toussaint, 1997.

Dans cette traduction vous trouverez entre barres obliques la pagination de l'original anglais et entre crochets celle de l'édition française de 1997 reproduite ici avec de légères corrections. Les notes sont de M. E. Hyppolite, sauf indication contraire.

PTP = Pierre Toussaint Papers (New York Public Library).

Les références en notes renvoient à l'édition imprimée de 1997.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Valeur historique du témoignage de Hannah F. Sawyer Lee

A côté d'une évidente sympathie pour Pierre Toussaint et d'une honnêteté personnelle de l'auteur, nous devons remarquer qu'elle a tendance à édulcorer ou éliminer ce qui mettrait trop en relief les souffrances que celui-ci a supportées de la part des blancs: l'épisode de l'affront fait dans l'Église St. Patrice est passé sous silence;¹ de la lettre d'Aurore Bérard datée du 21 mai 1819² parlant d'une certaine Hortense comme étant son esclave "*puisque mon père l'acheta de sa vente de bestiaux que j'avais*" cette phrase est supprimée, peut-être parce qu'elle pourrait blesser certaines sensibilités; mais les expressions de Pierre qui montrent son dévouement total à sa maîtresse sont mises en relief. Parmi les autres défauts de ces Mémoires, nous pouvons mentionner:

- Un manque de rigueur scientifique en citant les documents. Elle élimine certaines parties des lettres, en remplace d'autres sans l'annoncer, la date et l'auteur ne sont pas toujours indiqués. Cela se comprend parfaitement puisqu'elle ne prétendait pas faire de l'histoire au sens propre, elle voulait seulement présenter une petite biographie édifiante de son ami et ne pensait pas qu'il deviendrait ce qu'il est aujourd'hui. D'ailleurs nous avons vérifié dans les documents originaux et constaté que même en faisant du "collage", elle n'invente pas les textes.

- Imprécisions géographiques et historiques en ce qui concerne Haïti. L'auteur n'a jamais été dans l'île et n'en parle qu'à travers ce qu'elle a pu puiser dans les livres et les récits des anciens colons de Saint-Domingue.

- Imprécision et confusion dans les dates, peut-être parce qu'elle a publié son texte sans avoir le temps de le polir.

¹ Voir la lettre de L. Binsse à l'Annexe VII, p. [166].

² A la page [63]/45/.

- Projections de ses idées sur Pierre pour montrer son désaccord avec certains abolitionnistes extrémistes.

- Elle ne connaissait pas de près la vraie réalité de la vie des noirs aux États-Unis et n'avait pas, de toute évidence, de liens avec les amis de couleur de Pierre Toussaint. Elle ne pouvait pas savoir jusqu'à quel point il leur était attaché; elle le confesse franchement.³

- Au point de vue littéraire, des répétitions alourdissent le texte qui, pourtant, de temps à autre, s'éveille à un certain lyrisme.

Ceci n'enlève absolument rien à la valeur historique et au témoignage unique de cette biographie.

Monseigneur Norbert M. Dorsey, dans sa thèse doctorale à l'Université Grégorienne, à Rome en 1986 fait remarquer ce qui suit;

"Cette œuvre [*Memoir of Pierre Toussaint...*] présente des avantages uniques parce que:

1) elle a été publiée l'année suivant la mort de Pierre et aurait donc pu être sujette à des oppositions ou à des commentaires si les faits ou même les attitudes avaient été déformées, car il n'y a aucune documentation à ce sujet;

2) elle a été écrite par une femme qui connaissait Pierre personnellement et dont la sœur, Madame Philip J. (Mary Ann) Schuyler (+ 1852), était l'une de ses amies intimes;

3) elle contient des citations directes et des réflexions de Pierre ;

4) elle était en cours de préparation avant même la mort de Pierre [...];

5) elle est objectivement œcuménique au sens que l'auteur, n'étant pas catholique, témoigne de l'extraordinaire bonté chrétienne et de la spiritualité de Toussaint sans aucune invitation implicite ou explicite à le considérer comme méritant "l'honneur des autels";

6) elle contient un Appendice valable de trois annonces de décès avec des réflexions publiées dans divers journaux de New York dans les jours qui suivirent la mort de Pierre.⁴

C'est vraiment providentiel que ce petit ouvrage ait été écrit et que nous puissions nous y fier, autrement nous aurions des idées très déformées et encore plus partiales sur Pierre Toussaint. Il suffit de lire ce qu'une autre romancière écrivait de Pierre Toussaint en 1853 dans *Echoes of a Belle*, pour se rendre compte de la qualité du récit de Madame Lee malgré ses limites.⁵

Le problème de la datation

Les précisions chronologiques fournies par Hannah F. Sawyer Lee au long de son ouvrage prêtent à confusion et se contredisent:

Elle indique 1766 comme année de naissance de Pierre⁶ mais peu après se contredit en situant sa naissance douze ans après celle de Toussaint Louverture qui aurait eu lieu en

³ Cf. p. [82]/73/,p. [99]/97/.

⁴ DORSEY Norbert M., *Pierre Toussaint of New York, slave and freedman: a study of lay spirituality, in times of social and religious change. Dissertatio ad Doctorarum in Facultate Theologiae Pontificiae Universitatis Gregorianaе*, Pontificia Universitas Gregoriana. Facultas Theologiae. Rome 1986, p. 7-8.

⁵ Ben SHADOW (pseud.), *Echoes of a Belle; or a voice from the past*. Cf. pp. [123-125].

⁶ A la page [36]/5/.

1745.⁷ Dans ce cas, Pierre serait né en 1757 et serait mort à 96 ans! Ce qui semble peu probable.

Pierre a été affranchi le 2 juillet 1807 et s'est marié le 5 août 1811,⁸ Hannah F. Sawyer Lee nous dit que Pierre paya pour l'affranchissement de [26] Juliette après la cérémonie⁹ et plus loin nous précise que Pierre "était dans sa trente-septième année"¹⁰ et Juliette avait 15 ans. Partant de l'année du mariage nous pouvons donc dire qu'il est né trente sept ans plus tôt, en 1774.

Vu le caractère flou de la référence à Toussaint Louverture, l'année 1757 comme date de naissance doit être rejetée. Il nous reste donc le choix entre deux années: 1766 et 1774.

Jean-Jacques Bérard serait venu à New York en 1787¹¹ et Pierre aurait eu alors 21 ans, cependant, si nous nous basons sur le dernier reçu de paiement signé par Dumontet le 24 avril 1803¹² nous devrions dater la mort de Monsieur Bérard d'une année avant (1802) ce qui impliquerait un séjour invraisemblablement long de ce dernier à New York puisqu'il ne serait retourné à Saint-Domingue que deux ou trois ans avant sa mort.

Grâce à la correspondance d'un armateur du Havre publiée en 1893, nous sommes presque sûrs que vers août 1802. Bérard était encore vivant à Saint-Marc. Dans une lettre expédiée de Savannah le 10 octobre 1802 un ami écrivait à cet armateur:

J'en reçois une lettre de Raboteau, datée de Saint-Marc, 26 août. Hélas, de ses anciennes connaissances, il n'a retrouvé que Dupuy. Bérard (que je croyais mort), Gervais, Badin et Duverger. Toute la partie de la ville le long du bord de la mer; depuis la petite rivière jusqu'à la barrière des Guêpes, des deux côtés de la rue. est bridée, excepté la maison de Dufourq.¹³

On pourrait croire que le Bérard dont parle cette lettre est bien le maître de Pierre Toussaint. Il ne semble pas qu'il y ait eu une autre famille Bérard à Saint-Marc à cette époque et de cette famille, seul Jean-Jacques était encore à Saint-Domingue. De façon que sa mort doit se situer entre fin 1802 et début 1803.

Dans une lettre datée du 2 juin 1803 à Marie Boucman qui, en 1802, retourna à Saint-Domingue avec les sœurs de Marie Elizabeth, Pierre parle du [27] couple Nicolas. Supposant que le deuil de la veuve Bérard ait duré moins d'un an, il nous faut fixer son mariage avec Gabriel Nicolas vers le début de 1803, avant le départ de Marie Boucman.

En 1811, Rosalie, la sœur puînée de Pierre, avait 25 ans suivant le document d'affranchissement, elle était donc née en 1786. Si Jean-Jacques Bérard était venu à New York en 1787, Rosalie aurait eu alors un an!

Le 20 janvier 1796, parmi celles qui accordèrent la liberté à Marie Boucman en reconnaissance "*des bons services que n'a cessé de leur rendre la nommée Marie Boucman, négresse de nation créole âgée d'environ quarante cinq ans étampée dossard sur le sins droit leur esclave comme provenant de la succession de feu Mon dit Sieur Bossard, et principalement l'attachement qu'elle leur a témoigné depuis le commencement des troubles*

⁷ A la page [37]/6/.

⁸ L'Acte d'affranchissement est conservé dans les PTP (cf. Annexe IV. p. [141]) et l'enregistrement du mariage dans les Archives de la Paroisse St. Pierre à la rue Barclay, New York.

⁹ A la page [66]/53/.

¹⁰ A la page [66]/53/; [103]/101/.

¹¹ A la page [112]/121/.

¹² "*Receipt for 8 gourdes to Pierre Towards payin off his apprenticeship*", PTP.

¹³ BRÉARD Charles, *Notes sur Saint-Domingue, tirées des papiers d'un armateur du Havre (1780-1802)*. (Extrait du Bulletin de la Société normande de Géographie). Rouen, Imprimerie de Espérance Cagniard, 1893. p. 22.

qui affligent Saint Domingue...", se trouve la Demoiselle Marie Elizabeth Bossard, veuve de M. Roudané.¹⁴ Marie Elizabeth Bossard était donc à Saint-Domingue en 1796 et n'avait pas encore épousé Jean-Jacques Bérard. Le texte du *Memoir* nous laisse croire qu'il n'y eut pas beaucoup de temps d'écoulé entre ce mariage et le départ pour New York. Nous pouvons donc fixer ce départ entre 1797 et 1798.

Considérant le grand intervalle entre 1787 (année supposée de l'arrivée à New York) et 1803 (année du dernier paiement des dettes d'apprentissage), nous pouvons préférer l'année 1774 pour la naissance de Pierre ou du moins quelque part entre 1774 et 1780.

L'erreur de calcul de l'auteur serait donc dans le choix de l'année 1787 comme date de l'arrivée à New York. Elle a du reculer de 10 ans l'année de la naissance. Probablement la "trente-septième" année comme date du mariage correspond à une tradition familiale beaucoup plus sûre et constitue une référence valable. Les dates restent donc approximatives tout en indiquant que Pierre était plus jeune qu'on ne le croyait.¹⁵

Avec cette rectification, beaucoup d'autres données s'emboîtent. La réflexion de Pierre: "*Ils n'ont jamais vu couler le sang comme moi*",¹⁶ n'aurait pas une référence historique valable s'il avait laissé Saint-Domingue en 1787, quand la grande Révolte des esclaves (1797) n'avait pas encore eu lieu. De plus on s'expliquerait bien mal le départ de Jean-Jacques Bérard pour New York s'il n'y avait pas eu de graves événements sanglants. [28]

Lors de l'identification anthropologique des restes de Pierre Toussaint en novembre-décembre 1990, le professeur James Taylor, directeur du "*Metropolitan Forensic Anthropology Team*" trouvait que le squelette était étonnamment robuste pour un homme de cet âge. On croyait qu'il était mort à 87 ans alors que de fait, il n'avait qu'environ 77 ans. Tout ceci est confirmé par l'analyse qui indique seulement que le squelette appartenait à un homme de plus de 65 ans.

Il faut aussi corriger la date indiquée par l'auteur pour la manifestation des esclaves émancipés de New York, "le 5 juillet 1800".¹⁷ On sait que le 29 mars 1799, le gouverneur de New York, John Jay, signa l'"*Abolition Bill*" qui permit la suppression graduelle de l'esclavage, déclaré illégal depuis 1785, qui ne le fut définitivement que le 4 juillet 1827. Puisqu'il a été affranchi en 1807, Pierre n'aurait pas pu répondre en 1800: "*Je ne dois pas ma liberté à l'État mais à ma maîtresse*", pour décliner l'invitation à occuper une place d'honneur dans les festivités organisées par les noirs.

Ces indications chronologiques contradictoires dans le texte du *Memoir* proviennent des différentes sources d'information utilisées par Madame Lee. On a l'impression qu'elle ajoutait les données sans remanier son texte initial.

Nos rectifications sont confirmées, en partie, par les résultats des recherches effectuées pour l'élaboration de la *Positio super vita, virtutibus et fama sanctitatis* de Pierre Toussaint.¹⁸ On y cite des lettres de P. H. Gaschnard à Mgr. Michael J. Wrenn en novembre

¹⁴ *Acte d'affranchissement de Marie Boucman, St. Marc, 20 janvier 1796, cf. PTP.*

¹⁵ Deux articles publiés dans les journaux de New York à la mort de Pierre témoignent de cette confusion dans les dates (cf. pp. [111-113]/117-121/). Ils disent que Pierre est arrivé à New York vers 1787 et affirment qu'il y a vécu une soixantaine d'années, ce qui ne correspond plus à 1853, année de sa mort.

¹⁶ A la page [91]/85/.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ CONGREGATIO DE CAUSIS SANCTORUM. Prot. N. 1647. *Neo-Eboracen. Beatificationis et canonizationis Servi Dei PETRI TOUSSAINT. Viri laici (Ca. 1766-1853). Positio super vita, virtutibus et fama sanctitatis*. Vol. I: *Informatio - Vita Documenta*. Romae, 1993.

et mai 1992,¹⁹ d'après lesquelles, sur la base des notes de G. Ladevie, descendant de Jean Louis Bérard, on peut affirmer:

- que Jean Bérard est parti pour New York le 21 août 1797 sur le brick Polasky (*Positio I*, p. 143);

- que Marie Elisabeth "Aurore" Etiennette, la marraine de Pierre, est née à l'Artibonite le 8 décembre 1776 (*Positio I*, p. 135).

Mais, puisqu'il faut supposer que "Aurore" était plus âgée que Pierre, étant sa marraine, que Pierre a été baptisé peu de temps après sa naissance, la *Positio* proposerait 1780 comme année de naissance de Pierre. Nous nous permettons de douter jusqu'à preuve du contraire de ces deux suppositions et croyons que les données contradictoires du *Memoir* contiennent quelques éléments [29] de vérité parce que les notes utilisées par Madame Lee sont des témoins d'une tradition remontant certainement à Pierre Toussaint. Quand elle dit que celui-ci avait environ 37 ans à son mariage qui fut célébrée, nous le savons, en 1811, elle contredit ses précédentes informations et nous renvoie aux alentours de l'année 1774 pour la naissance de Pierre.

Pierre était-il moins âgé que sa marraine? A-t-il été baptisé tout de suite après sa naissance? La logique suggérerait de répondre positivement, mais par ce que nous savons de la négligence dans l'administration des sacrements aux esclaves et par ce que Madame Lee nous dit des relations de Pierre avec sa "petite marraine" nous croyons pouvoir affirmer qu'il semble plus âgé qu'elle.²⁰ Il sont nés, peut-être, la même année, ce qui expliquerait le lien voulu par les parents entre les deux enfants. Rien ne dit d'ailleurs que la petite marraine ait vraiment tenu Pierre sur les fonts baptismaux. Mais là nous nous livrons à des conjectures.

Quant au jour de la naissance de Pierre, une lettre d'Euphémie datée du 27 juin 1828 lui souhaitant un heureux anniversaire nous sert de référence approximative. Puisque chaque vendredi elle écrivait une lettre à l'oncle, il se peut que la date soit seulement celle du jour. Néanmoins, nous pouvons retenir le 27 juin comme jour probable de la naissance de Pierre.

Ainsi nous retrouvons Pierre à la fleur de sa jeunesse quand il laisse épanouir sa charité. Sa fameuse miniature exécutée en 1827 dépeint visiblement un homme beaucoup plus jeune qu'un sexagénaire.

Le Tableau Chronologique en fin de volume (p. [335]) récapitule les conclusions auxquelles nous venons d'aboutir.

Au sujet de la nationalité de Pierre Toussaint

L'un aspect qu'il nous reste à clarifier, c'est celui de la nationalité de Pierre Toussaint. Quant il arriva à New York, Haïti en tant qu'état indépendant (premier janvier 1804) n'existait pas. Pierre était donc sous juridiction française et de fait, en 1807, c'est au Commissariat de l'Empire Français à New York que son acte d'affranchissement fut enregistré. Se serait-il naturalisé étatsunien une fois devenu libre? Il n'y a aucun document qui puisse le prouver. Probablement la question ne se posait même pas. D'ailleurs comme noir il n'avait aucun droit réel dans la vie politique ou même sociale des États-Unis. En

¹⁹ *Ibidem*, p. 127, note 180.

²⁰ A la page [36]/5/; [59]/38/.

outre, il ne semble pas s'être jamais trouvé dans ce débat. C'est ce [30] que nous pouvons déduire quand il dit qu'il ne devait pas sa liberté à l'État américain, mais à sa maîtresse.

Comme la plupart des colons et affranchis venus aux États-Unis à la suite des troubles dans la colonie de Saint-Domingue, il se considérait comme un réfugié et attendait un changement de la situation en Haïti pour y retourner, puis il pensa à aller en France rejoindre sa marraine et, enfin, les circonstances l'obligèrent à demeurer à New York. Son testament, à la différence de son acte d'affranchissement fut enregistré à la Chancellerie de New York. On voit clairement que sans autres formalités, il participa à la vie des gens du pays où il résidait, partageant leurs joies et leurs peines, aidant à construire la cité terrestre tout en ne désirant "*rien sur la terre*".

Le 19 novembre 1839, les responsables de la société de bienfaisance. "Frères Réunis" lui écrivent en se déclarant: "*Vos compatriotes les gens de couleur français*"²¹ ce qui implique qu'après avoir quitté l'île au temps de la colonie et avant la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par la France, ils se considéraient encore comme directement liés à la France, ne serait-ce que par la langue et la culture. Le 22 février 1849, il recevait une lettre d'un jeune haïtien qui se trouvait à la Martinique et qui l'appelle "*Mon cher et vénérable Compatriote*" puis termine sa lettre en lui disant:

Recevez l'un ex l'autre [M. et Mme Toussaint] mes vives amitiés & soyez persuader que vos politesses, votre affabilité véritablement haïtienne, ne s'effaceront jamais de la mémoire de votre jeune & dévoué ami.

S. Daublas.

Les haïtiens qui connaissaient Pierre Toussaint l'ont donc toujours considéré comme un compatriote, un fils du pays porteur de toutes les qualités de notre culture, cette "politesses et affabilité véritablement haïtienne!"

Puisqu'il a vécu la majeure partie de sa vie aux États-Unis, on peut tranquillement l'appeler un "Haitian New-Yorker" en mettant l'accent sur le "Haitian" car les Haïtiens ont l'impression qu'on leur vole quelque chose quand on l'appelle le "premier saint noir américain".

L'appellation "*black american*", tout en lui étant applicable dans une large mesure, ne rend pas compte de toute la richesse de son parcours historique et pourrait prêter à confusion parce qu'on le situerait dans le cadre général qui définit la réalité du "*black american*" au dix-neuvième siècle et il y serait défiguré. Le P. Paul Molinari, Relateur de la Cause de Pierre Toussaint déclare [31] que la *Positio super vita, virtutibus et fama sanctitatis*, présentée à la Congrégation pour la Cause des Saints, "décrit d'une façon claire la figure d'un noir américain qui était né dans l'esclavage en Haïti mais qui a vécu la majeure partie de sa vie à New York, aux Etats-Unis d'Amérique".²² Remarquons que Toussaint n'est pas seulement né en Haïti, il y a vécu jusqu'à l'âge de 20 ans environ et cela signifie que sa personnalité était déjà formée quand il arriva à New York, de plus il est toujours resté très proche des français, blancs, mulâtres ou noirs, réfugiés à New York, conservant ainsi les traditions de la culture française coloniale et la foi catholique. Il faut donc admettre que ce n'est pas une simple assimilation de "valeurs nord-américaines" qui aurait "produit" Pierre Toussaint. On ne remarque aucune solution de continuité entre le Pierre Toussaint, jeune esclave à Saint-Domingue et le Pierre Toussaint noir libre à New York. Il est resté le même en laissant sa charité s'épanouir.

²¹ Voir à l'Annexe VI, p. [161], le texte complet de cette lettre.

²² *Positio*, I, p. 69.

Un détail important qui est rarement mentionné est celui des habitudes alimentaires de Pierre et de sa famille qui indique son attachement à sa terre natale. Dans les lettres de Constantin Boyer nous voyons qu'à chaque occasion, il lui envoyait des "provisions":

Ma femme vous envoy par Mr Plit un petit panié contenant des tayos et des iyamm. Avec un petit sac qui contient de la farine de mays mouilly et plus tard elle vous enverras des gombau par une autre ocasion. (Port-au-Prince, 26 octobre 1834)

Ma femme est vrément content d'apprendre que vous aviez trouvé si bon les tayos de notre Pays, plus tard nous pourons vous envoyé d'autre qui seront peut être meulieur encore Maselle Josephine d'avin vous dit Bonjour il y a du temps quelle na pas été à Saint-Marc pour pouvoir aprendre les nouvelles de vos parent; mais elle croit que tout la famille est bien. (16 janvier 1835)

Je vous envoyé par le Brig Traiton une caisse qui contient trois pots de confiture entrote il ià un pour madame Gédéon que vous aurai la bonté de lui la remettre et quelque canari ; et les reste de la caisse vous appartient ; il ià quelque tayos que vous éme si bien et aussi des pois rouges qui sont excélent et dont un pot de tamarin confie et un Pôt de compôte de goyave que je vous envoyé et je vous prient de les recevoir comme une marque de mes amitiés et Je désir que ce petit cados vous fasse plaisir, ainsi qu'à madame votre épouse, quoique cest [32] ma femme qui lui fait ses envoye; je vous aviez demandé dans ma dernière lettre des journaux des courriers des Etât-Unis, comme c'est en français je pourai mieux les comprendre. (2 avril 1835)

Déjà, en 1829, Rosalie Noël lui écrivait de Jérémie:

Vous recevrez par la même ocasion trois ananas et une bouteille de Piman pour vous et Dats. (30 juin 1829)

En conclusion, disons qu'il ne faut pas maintenant se disputer la citoyenneté de Pierre Toussaint à cause de l'honneur qu'on pourrait en tirer. Celui dont nous prétendons défendre l'identité en sortirait défiguré. D'ailleurs avoir un "saint" dans sa famille, dans sa nation n'est pas avant tout un honneur, mais une invitation à vivre en fils et filles de Dieu, un appel, une responsabilité. C'est un défi qui nous est lancé: "Va, et toi aussi, fais de même" (Lc 10,37).

Ainsi Pierre Toussaint est un fils de la terre d'Haïti, un fils de notre peuple profondément enraciné dans les valeurs qui nous constituent où il puisa la force de réaliser sa vocation d'homme et de chrétien grâce à sa docilité à l'Esprit Saint. Les 58 ans environ qu'il passa à New York virent la manifestation, l'épanouissement de ce qu'était déjà son être profond en touchant le sol des États-Unis. Et puisque, maintenant, son procès de béatification et de canonisation l'élève au rang de membre insigne de l'Église universelle, il est un don de Dieu à tous les peuples!